Vol. XVII. Saint-Boniface, Manitoba, 24 Novembre 1887 No. 6.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

REPRODUCTIONS

AU PETIT ENFANT.

O pauvre petit être
Qui dans le cœur fait naître
L'amour et la pitié!
O créature frêle,
Ange qui n'a plus d'aile
Et pas encore de pié!

Petite tête aimée
Petit corps de pygmée,
Mesurable au compas,
Petite voix chérie
Qui gazouille, qui crie,
Et qui ne parle pas!

Mais par un doux sourire,
Déjà tu sembles dire
Que tu comprends ma voix:
Te voilà, sans jactance,
Un homme d'importance
Avec tes quatre mois!

Différents sont nos comptes:
Je descends et tu montes;
Je m'en vais et tu viens;
Je pleure et tu soupires;
Mon enfant, tu désires,
Et moi, je me souviens!

A la première flamme
Quand s'ouvrira ton âme,
Notre cœur sera froid,
Et notre front austère
Penchera vers la terre
Quand tu te tiendras droit.

Vois, le temps nous emporte!...
Quand ta main sera forte,
Mes bras seront tremblants;
Et tes cheveux à peine
Imiteront l'ebène,
Que les miens seront blancs.

Mon fils, mon diadème,
Combien à ton baptême
J'ai prié pour tes jours!
Combien à chaque aurore,
Pour toi, je prie encore,
Mon enfant, mes amours!

En pleurant je te nomme...
Mais pour être honnête homme
(Ecoute bien ce vœu)
Le Seigneur t'a fait naître;
Si tu ne dois pas l'être,
Retourne vite à Dieu.

A. DE BEAUCHESNE.

PENSÉES.

Dans les femmes instruites, souvent ce n'est pas l'instruction qui déplaît c'est la prétention.

Il en est des nations comme des hommes; c'est le malheur qui fait leur éducation, pour peu qu'il y ait des ressources dans leur intelligence et dans leur cœur.

Tout ce qui s'est fait de grand dans le monde s'est fait au cri du devoir; tout ce qui s'y est fait de misérable s'est fait au nom de l'intérêt.

Lacordaire a dit: S'il fallait choisir entre le témoignage du philosophe et celui de la femme, quelque grande que soit la révélation du génie, je mettrais plus haut encore la révélation du cœur; et s'il fallait dresser des autels à quelque chose d'humain, j'aimerais mieux adorer la poussière du cœur que la poussière du génie.

Les hommes qui arrivent aux grandes dignités, lors même qu'on connaîtrait leur vie passée, ne doivent pas se juger par là. Les uns grandissent au-delà de toute espérance, les autres s'abaissent au-dessous de tous les calculs.

LES INTÉRÊTS DU COEUR DE JÉSUS.

AMÉRIQUE.—"En avant vers Rome!" C'est encore le crie que nous entendons retentir sur les plages de l'Amérique du Sud. La République de l'Equateur, continuant l'œuvre de rénovation politique et sociale fondée par l'illustre président-martyr, Garcia Moreno, vient de voter, sur la proposition du gouvernement, cette loi bien digne d'un pays aussi chrétien:

ARTICLE 1.—Le Congrès de la République de l'Equateur félicite respectueusement Sa Sainteté le Pape Léon XIII, à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa première messe; il fait des vœux pour la liberté du Souverain Pontife, et pour la restitution des droits sacrés qui lui appartiennent comme successeur de saint Pierre et comme chef visible de l'Eglise catholique.

ARTICLE 2.—Le Congrès de l'Equateur, en son nom et au nom du peuple qu'il représente, renouvelant la protestation déjà faite par la Nation, affirme sa fidélité aux enseignements du Saint-Siege, spécialement à ceux qui se trouvent consignés dans les Encycliques *Diuturnum* et *Immortale* DEI.

ARTICLE 3.—Il est voté pour la circonstance un don de 10,000 *sucros* (50,000 fr), afin de contribuer aux offrandes que le monde catholique remettra à Sa Sainteté, à l'occasion du susdit anniversaire.

La Colombie, sur l'invitation de son Président, n'a pas voulu non plus rester en arrière dans ce mouvement qui entraîne les peuples vers Rome, et c'est également par acclamation qu'elle vote une somme considérable à déposer aux pieds du Saint-Père, pour les fêtes de son Jubilé.

Si du Sud nous passons au Nord de ces contrées lointaines, les Etats-Unis et le Canada tressaillent au même cri: "En avant vers Rome!" On célébrait, il y a quelques jours à Philadelphie, le centenaire de la Constitution américaine. Son Em. le cardinal Gibbons y assistait, entouré de son clergé. En 1787, les Etats-Unis comptaient à peine trente mille catholiques, sur cinq millions d'habitants. Aujourd'hui les Etats-Unis, sur une population dont le chiffre s'élève à soixante-six millions, sont fiers d'enregistrer quinze millions de catholiques, qui voient de jour en jour grossir leurs rangs, sous la conduite de leurs zélés pasteurs et de leurs soixante-quinze évêques. Aussi l'éminent cardinal, en clôturant les fêtes du centenaire, a-t-il pu faire, en présence du Président de la République, des ministres, des généraux de l'armée, des gouverneurs des Etats et de trente milie citoyens, cette prière émouvante que les congressistes ont écoutée avec autant d'attendrissement que de respect:

"O DIEU tout-puissant, infiniment juste et sage, Vous au nom de qui toute autorité légitime est exercée, toute loi établie, tout jugement rendu, nous vous supplions d'assister de l'esprit de conseil et de force le Président des Etats-Unis.......

"Nous recommandons à votre infinie miséricorde tous nos frères concitoyens. Qu'ils soient bénis dans la connaissance de vos lois trois fois saintes, et sanctifiés dans leur observance! Qu'ils conservent enfin cette union et gardent cette paix que le monde ne peut donner, afin qu'après avoir joui des biens de cette vie, ils soient admis à la participation du bonheur éternel."

Espérons que cette prière sera exaucée, non pas seulement pour les peuples nouveaux de l'Amérique, mais aussi pour tous les peuples des deux mondes.

F. CLAUZEL, S. J.

LES SOUVERAINS DE L'EUROPE.

Dans sa chronique du *Matin*, M. Aurélien Scholl constate qu'en Europe aucun des souverains actuels n'est réellement originaire du pays auquel il commande.

En Autriche, la maison de Habsbourg est d'origine suisse, canton d'Argovie. La descendance mâle s'éteignit en 1740, et Marie-Thérèse, la dernière des Habsbourg, épousa François, duc de Lorraine, qui devint le fondateur de la maison actuelle, Habsbourg-Lorraine, soit franco-suisse.

Ce n'est pas un Autrichien qui est empereur d'Autriche; ce n'est pas un Hongrois qui est roi de Hongrie.

Louis-Philippe-Marie-Victor-Léopold, roi des Belges, duc de Saxe, prince de Saxe-Cobourg et Gotha, est un Allemand.

Christian IX, roi de Danemark, des Wendes et des Goths, appartient à la maison des Holstein, ancien Etat de la Confédération germanique.

Le roi d'Espagne descend des Anjou-Bourbon, vieille maison française.

La reine d'Angleterre (maison des Guelfes ou de Brunswick-Lunebourg), Allemande pur sang.

Georges 1er, roi des Hellènes, est un Slesvig-Holstein-Sonderbourg-Glucksbourg. Il est né à Copenhague. Homère, Socrate et Platon, Alcibiade, Thémistocle et Périclès n'avaient point prévu pareille aventure, Léonidas eut peut-être préféré Xerxès.

Le roi d'Italie, avec tout le respect qu'on lui doit, est un

Savoyard. La maison de Savoie est la plus ancienne maison souveraine règnante en Europe, mais ce n'est pas un Italien qui règne sur l'Italie.

Guillaume III, roi des Pays-Bas, est de l'excellente famille d'Orange-Nassau, qui avait un pied dans Vaucluse et l'autre à Wiesbaden. Le roi de Hollande n'est pas un Hollandais.

Les Hohenzollern sont originaires de Souabe. La Souabe est un pays bavarois et suisse. Le roi de Prusse n'est pas d'origine prussienne.

Charles 1er de Roumanie est aussi un Hohenzollern. Le roi de Roumanie n'est pas un Roumain.

Le czar, le grand empereur du Nord, est de la famille danoise de Holstein-Gottorp. Il ne descend des Romanoff que par la fille ainée de Pierre-le-Grand, qu'épousa son aïeul Frédéric, un pur Danois. Les Romanoff eux-mêmes sont une famille prussienne qui était venue s'établir à Moscou. L'empereur de Russie n'est donc pas d'origine russe.

Je ne crois pas contrarier Oscar II, roi de Suède, en rappelant qu'il descend très-directement de Bernadotte, né à Pau en 1764. Oscar 1er, père d'Oscar II, fit un excellent mariage en épousant Désirée Clary, d'une famille bien connue à Marseille. Le roi de Suède et de Norvège n'est ni Suédois ni Norvégien.

Le Manitoba.

Jeudi, 24 Novembre 1887.

LE CHEMIN DE FER DE LA VALLEE DE LA RIVIERE-ROUGE.

Dans notre feuille du 10 courant, nous disions que sans les objections futiles des citoyens de Winnipeg au contrat fait par le gouvernement pour la construction de ce chemin, les travaux auraient pu être terminés dès cet automne; mais que le gouvernement était néanmoins déterminé à ne rien négliger pour assurer le succès de cette entreprise aussitôt que possible. Or, comme la somme de $300 000 offerte par Winnipeg est absolument nécessaire, il a fallu se soumettre à la demande des citoyens de modifier le contrat déjà arrêté, et, sollicité par le gouvernement, M. Holt est parti immédiatement pour New-York afin de consulter ses associés qui tous ont consenti aux changements exigés.

Hier, l'hon. Commissaire des chemins de fer de cette province recevait le nouveau contrat qui doit être soumis aux citoyens aujourd'hui. Il est à espérer que cette fois l'on ne suscitera pas de nouveaux embarras. D'après ce contrat le chemin devra être terminé et mis en opération le ou avant le premier juin prochain. Les travaux cependant ne pourront pas être pris avant le printemps.

LA SITUATION AU MANITOBA.

Tel est le titre d'un long article publié dans l'*Electeur* de Québec, où il est question du chemin de fer de la Baie d'Hudson, de celui de la Vallée de la Rivière-Rouge, de contrats, d'octrois de terre, de cancans au sujet du ministère et des ministres, tout cela puisé dans le *Free Press* de Winnipeg. Si le confrère voulait relire son journal de l'année dernière et nous dire jusqu'à quel point toutes ses prédictions et ses prophéties d'alors, au sujet du gouvernement de Manitoba, se sont réalisées, cela vaudrait beaucoup mieux que de parler aujourd'hui de choses qu'il ne connait pas, à preuve toutes les inexactitudes et les mensonges que contient son article.

LES APPRECIATIONS D'UN TOURISTE.

La *Revue du Monde Catholique*, de Paris, publie en ce moment une relation d'un voyage qu'un certain M. Cotton, français d'origine, a fait au Canada, l'été dernier. Si tous les visiteurs qui nous viennent de France écrivaient sur notre pays et nos mœurs, des choses aussi ridicules que le récit de M. Cotton, on aurait là-bas une bien pauvre idée du peuple canadien. Il est malheureux que la *Revue du Monde Catholique* ait accepté de publier ces notes; car, si on juge ses autres articles d'après la valeur de celui-la on devra les lire avec méfiance.

Il serait intéressant de relever toutes les inexactitudes et même toutes les calomnies écrites par M. Cotton sur le Canada et ses habitants. Dans le seul numéro de la *Revue* de novembre, il n'y a pas une page qui n'en renferme au moins une dizaine.

D'après lui, le clergé est ignorant, les évêques sont peu intelligents, le peuple est d'une naïveté ridicule, l'éducation des hommes est très mince et celle des femmes presque nulle. Il a vu, dit-il, des maisons d'education où l'on reçoit des internes des deux sexes. Il a conversé avec des hommes qui lui ont affirmé qu'on regrettait au Canada l'abolition du duel. Il a trouvé que les journalistes canadiens étaient les plus grossiers du monde, sans même excepter ceux de Paris. Il a constaté que dans la seule ville d'Ottawa il y avait 400 athés. Il a appris que la propagation de la foi était complètement tombée en Canada, grâce aux vues étroites des évêques; enfin, que le curé Labelle de Saint-Jérome ne se souciait pas plus de sa paroisse que de l'an 40. Il a vu des choses que personne n'a vu et personne ne verra chez nous, excepté lorsqu'un autre Cotton reviendra en Canada.

La relation fantaisiste de ce Monsieur rend un très mauvais service à ses compatriotes qui viendront après lui visiter le Canada. Nous serons en garde, à l'avenir, contre ces touristes étrangers qui viennent abuser de notre trop cordiale hospitalité. Nous aimons la France; c'est le pays de nos aïeux; pour nous, un français c'est un compatriote, c'est un frère. Mais nous détestons franchement ces frondeurs et ces pédants qui viennent nous toiser et nous peser à leur poids. M. Cotton se plaint de ne pas trouver chez nous d'aristocratie; qu'il apprenne que nous sommes tous nobles, et que le dernier de nos paysans avec sa religion et sa foi vaut mieux que ses marquis et ses barons sans Dieu et sans le sou.

36ieme ANNIVERSAIRE.

Mercredi, le 23 novembre courant, Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Saint-Boniface a célébré le 36ième anniversaire de sa consécration épiscopale. Quoique faible et souffrant, Monseigneur a cependant assisté à la messe solennelle qui a été chantée à la cathédrale. Un clergé nombreux, les membres des différents communautés religieuses, et un grand concours de fidèles étaient présents. Un éloquent sermon de circonstance a été prêché par M. l'abbé Fillion, curé de Saint-Jean-Baptiste. L'orateur a parlé de la grandeur et de la dignité du prêtre et de son action civilisatrice dans la société. Au moment de terminer, parlant des immenses travaux entrepris par Mgr Taché, et sous le fardeau desquels il a usé sa santé; il a dit, s'adressant à l'illustre prélat:

Maintenant, Monseigneur, vous pouvez vous écrier comme Saint-Paul: J'ai combattu les bons combats; j'ai terminé ma course, j'ai gardé la foi, il ne me reste plus qu'a recevoir la couronne.......Mais non, Monseigneur, non, vous ne nous laisserez pas encore, nous avons trop besoin de votre espérance de vos lumières et de vos conseils. Nous espérons que le ciel écoutera nos prières et vous laissera auprès de votre troupeau pendant des années encore.

La messe a été chantée par le Rév. Père Dandurand, doyen de la congrégation des Oblats; M. l'abbé Giroux, curé de Sainte-Anne, faisait l'office de diacre et M. l'abbé Pelletier, curé de Saint-Joseph, l'office de sous-diacre. M. Ritchot, curé de Saint-Norbert et le Rév. Père Lory, S. J., assistaient Monseigneur au trône. A l'offertoire, le Rév. Père Allard et M. Edmond Trudel ont chanté le duo *Quare fremuerunt gentes*, de Lambillotte.

AU COLLÈGE DE SAINT-BONIFACE.

A l'occasion de cet anniversaire, avait la veille, au Collège de Saint-Boniface, une soirée dramatique et musicale.

Voici le programme qui a été rendu:

SAINT CYRILLE, ENFANT MARTYR.

(DRAME EN TROIS ACTES.)

PERSONNAGES:

Lycarion, gouverneur de Césarée	H. Daignault.
Cyrin, père de Cyrille	J. Samson.
Cyrille, enfant de dix ans.	E. Buron.
Félix, fils de Lycarion	J. Dubuc.
Alexandre, enfant chrétien, ami de Cyrille	T. Lavoie.
Faustin, enfant payen	F. Létourneau.
Hector, enfant payen	T. Milord.
Oziel, juif, dénonciateur des chrétiens	H. Royal.
André, esclave chrétien	A. McDermot.
Maxime, capitaine des gardes	A. Versailles.

Gardes, assistants.

(La scène est à Césarée, en Cappadoce, 250 ans après J. C.

PROGRAMME

Pasteur bien-aimé, (solo et chœur)	Musique d'Auber.
Adresse	D. Brisebois.
O Carillon	A. Versailles.

PREMIER ACTE.

David devant Saul	D. Brisebois.

DEUXIEME ACTE.

Solo de clarinette	M. Wallace.

TROISIEME ACTE.

"God save the Queen."

Nous n'exagérons pas en disant que le nombreux auditoire qui était présent a été on ne peut mieux satisfait de la manière dont tous ceux qui ont pris part à cette soirée se sont acquittés de leur partie.

Le chant et la musique ont été fort goûtés et chaque morceau a été applaudi à outrance.

Comme de raison, la pièce de résistance a été le drame en trois actes intitulé: Saint-Cyrille, enfant martyr. Nous n'avons pas le loisir de faire une analyse détaillée de cette pièce. Qu'il nous suffise de dire qu'elle est l'œuvre du Rév. Père Bellivau, S.J, préfet du Collège de Saint-Boniface, et comme telle nous la pouvons placer au nombre des meilleures productions du genre.

Si nous étions tentés de parler des acteurs, nous dirions que leur jeu a été excellent. Nous mentionnerons, en particulier, le jeune M. Buron. Cet enfant d'une dizaine d'années a surpris tout le monde par le naturel avec lequel il a interprêté le rôle principal dont il était chargé Ils sont nombreux ceux qui ont eu les larmes aux yeux en entendant les accents de sa petite voix sympathique.

Somme toute, le souvenir de cette soirée de mardi restera, et ceux qui ont vu à sa préparation doivent être fiers du succès qui est venu couronner leurs efforts.

Nous ne finirons pas sans féliciter les autorités du Collège de l'acquition qu'elles ont faite de nouvelles toiles et d'un rideau de théâtre. Ce rideau qui représente le Fort Garry en 1870, est des mieux exécutés au dire de ceux qui étaient au pays à cette époque. Les toiles aussi sont d'un fini parfait et qui fait honneur à l'artiste, M. Lynn, de Winnipeg.

UN SPECTATEUR.

Nouvelles Politiques.

—On annonce que l'hon. M. Mercier est malade à Québec. Les médecins consultés sont d'avis qu'il faudra au moins une couple de mois d'un repos absolu, sous un climat tempéré, pour assurer sa guérison complète.

Il passera, dit-on, l'hiver en Europe.

—Une lettre de Gaspé apprend la mort de l'hon. M. Savage ex-conseiller législatif.

—Le *Moniteur du Commerce* condamne fortement le projet de l'Union Commerciale, parce que cela fera tort à nos industries.

"Mais, ajoute le *Moniteur*, sur d'autres industries, disons le mot, il est clair que c'est notre marché canadien qui sera envahie en concurrence par les marchés américains; et sur ces industries la conséquence sera présicément d'abaisser la barrière que la politique nationale avait voulu établir."

—Il y a actuellement cinq siéges de vacants aux communes:—Dorchester, Qué., Yarmonth et Shelburne, N.-E., Kent et Northumberland Est, Ont.

Pour Shelburne et Yarmonth la nomination aura lieu le 8 et la votation le 15.

—On dit que M. J. C. Hamel riche bourgeois de Lévis, Qué., sera appelé au conseil législatif en remplacement de feu M. Couture.

—On a convenu de suspendre dans le moment les négociations pour le traité direct de réciprocité commerciale avec l'Espagne; mais ces négociations seront reprises immédiatement après que la commission des pêcheries aura terminé ses travaux. Le gouvernement de Washington s'efforce d'obtenir un semblable traité et il sera intéressant de voir quel pays réussira dans cette entreprise.

—Une importante innovation a été récemment approuvée par le ministre des douanes, à savoir: de publier de mois en mois les décisions et les règlements en rapport avec le tarif. Il est tout à fait raisonnable de supposer qu'aucun tarif ne peut énumérer tous les articles qui doivent être importantes durant l'année et c'est parce que ces articles ne peuvent être énumérés que le bureau des douanes juge bon de faire publier mensuellement les nouvelles décisions pour les changements douaniers.

—Sir Adolphe Caron, ministre de la Milice, est passé à Winnipeg dimanche en route pour la Colombie-Britannique en tournée d'inspection. Il est accompagné de lady Caron et de Melle Caron et de M. Royal, député de Provencher qui s'est joint à l'hon. ministre, à Winnipeg. Son absence durera au moins trois semaines.

—La *Gazette du Canada* de samedi contient la nomination officielle de M. John Macdonald de Toronto comme sénateur, à la place de l'honorable Wm. McMaster et aussi celles des juges Armour et Galt comme juges en chef des cours du Banc de la Reine et des *Commons Pleas* respectivement.

Le rapport de la banque d'Epargnes du gouvernement pour le mois d'octobre démontre que les montants des dépots durant le mois d'octobre a été $290,116 et les montants retirés $453,978 laissant une balance au crédit des déposants de $20,817,726 qui est $578,845 de plus qu'au mois d'octobre l'année dernière et près de deux millions et demi de plus qu'au mois d'octobre 1885.

Le rapport du revenu de l'intérieur démontre que les montants ont été comme suit:

Spiritueux	$245,600
Malte et liqueur de malte	44,966
Tabac	164,520
Cigares	50 539
Inspection, etc.	12,369
Excise, total	$517,994
Canaux	32,622
Autres revenus	11,102
Total	$561,718

LA COMMISSION DU TRAVAIL.

Les commissaires du Travail, actuellement en session, ont fait imprimer la circulaire suivante qui sera envoyée à toutes les sociétés ouvrières du pays:

COMMISSION ROYALE DU TRAVAIL.

Ottawa, 16 novembre 1887.

Messieurs,

La commission Royale nommée pour faire une enquête sur tous les sujets qui se rapportent au travail et ses relations avec le capital, se réunira de temps en temps (comme on l'annoncera) dans les différends centre d'industrie. La commission sera heureuse de recevoir tous les renseignements possibles sur le travail, ses relations sur le capital, les heures de travail, les gages des ouvriers et des ouvrières, les modes d'arbitrage par le règlement des conflits entre patrons et ouvriers, et sur les moyens d'améliorer le bien être matériel, social, moral et intellectuel des classes ouvrières.

Pour donner une meilleure idée des sujets qui seront étudiés, en voici la liste: Lois des manufactures; lois sur les machines; lois des salaires; bénéfices proportionnés du travail et du capital; bon marché des produits à l'aide des machines; influence des machines sur les salaires; point de bénéfice; actes concernant les maîtres et serviteurs; travail des enfants; travail des femmes; dettes des employés; travaux donnés à l'étranger; loyer des terres; paiements chaque semaine et jour de paiement; système d'apprentissage; heures de travail et gages; transport des gages; gages du Canada comparées avec la Grande-Bretagne et les Etats-Unis; arbitrage; effets de l'organisation du travail sur les classes ouvrières, les grèves et leurs résultats; combinaisons ouvrières; différence entre les prix des fabricants et le coût des consommateurs; et est-ce que cette différence est plus grande ou moins grande dans le cas des articles importés tels que comparés aux articles de production canadienne; crédits; sociétés de bienfaisance coopératives des ouvriers; exécutions des jugements; condamnation des employés; travail du dimanche; écoles industrielles; logements et résidences des ouvriers; société de construction; immigration; arrangements sanitaires des manufactures; ateliers et logements des ouvriers; coopération dans la production et la distribution; bureaux des statistiques du travail; travail des prisonnisrs; épargnes des classes ouvrières et leur placement.

Quoiqu'on croit que ces sujets couvriront toute la sphère de l'enquête, on doit bien comprendre cependant qu'une acquisition peut être saite sur tout autre sujet non énuméré ci-dessus et ce sera considéré comme étant dans la sphère de la commission.

Une enquête spéciale sera aussi faite sur la condition des personnes employées dans l'agriculture, les mines, le bois et les pêcheries.

A. H. BRACKLEB,
Secrétaire.

Choses et Autres.

—M. Faucher de Saint-Maurice a sous presse actuellement trois volumes intitulés: *Joies et tristesses de la mer*, *Hommes de guerre et gens de lettres*, et *Les îles Saint-Pierre et Miquelon*.

Ces ouvrages paraîtront d'ici à une couple de mois.

—M. Aimé Gélinas, de la *Minerve*, dont la santé a été loin d'être satisfaisante depuis plusieurs mois, est parti pour l'Europe avec madame Gélinas. Ils y séjourneront pour quelque temps.

—On annonce que M. Edison, le célèbre électricien, vient d'inventer un nouveau phonographe dont les résultats sont presque merveilleux

"Mon phonographe, a dit M. Edison lui-même, ne tiendra pas plus de place sur le bureau d'un commerçant qu'une machine à écrire. Il marche automatiquement et avec une régularité parfaite, au moyen d'un petit moteur électrique. Pour le mettre en mouvement ou pour l'arrêter, il suffit de presser un petit bouton. Supposez qu'un commerçant désire écrire une lettre à l'aide de mon phonographe: il n'a qu'à tirer à lui l'embouche, à presser le bouton qui met l'appareil en mouvement et à dicter d'un ton de voix ordinaire. Tout ce qu'il dit est soigneusement enregistré par le phonographe. Quand il a fini, le commerçant n'a qu'à presser le bouton d'arrêt et à retirer de l'appareil une petite feuille de papier qu'il envoie tout simplement par la poste au destinataire. Celui-ci, au reçu de la lettre, place la feuille de papier dans son phonographe, semblable à celui de l'expéditeur et met en mouvement l'appareil qui lui lit le contenu de la lettre d'un ton deux fois plus élevé et plus clair, que celui de la voix de l'expéditeur même.

"Après avoir construit mon premier phonographe de ce genre, a ajouté M. Edison, j'ai été moi-même tellement émerveillé de mon succès que j'ai douté pendant quelque temps de pouvoir refaire un instrument d'une précision aussi parfaite. J'en ai fait un second pourtant et j'ai aussi bien réussi que pour le premier. Maintenant j'ai quarante ouvriers occupés à la fabrication de mon nouveau phonographe et les cinq cents premiers appareils de ce genre seront mis en vente à partir du 1er janvier prochain."

—On annonce l'apparition prochaine de L'*Evangéline*, journal français, qui sera spécialement dévoué aux intérêts des Acadiens des provinces maritimes.

—MM. Nantel, M.P.P., et Wurtele sont devenus les acquéreurs du journal *La Presse*, de Montréal.

La réputation de M. Nantel comme journaliste n'est plus à faire; son journal, le *Nord*, publié à St. Jérôme, a pris, sous son habile direction, une importance considérable. Il prendra sous peu la direction de son nouveau journal. Nous lui souhaitons succès.

—Le lieutenant-gouverneur de Québec a choisi M. J. de L. Taché, de Saint-Hyacinthe, comme son secrétaire particulier.

—La société numismatique et archéologique de Montréal, qui célèbrera le mois prochain le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation, a fait l'élection des divers comités qui auront à faire les prépatifs de la grande exposition de portraits historiques qui marquera le 25me anniversaire de la société. La société a été informée que le gouverneur-général du Canada et le lieutenant-gouverneur de la province de Québec seront présents à la converzatione qui aura lieu le 15 décembre. Une médaille frappée en Europe pour commémorer cet anniversaire sera expédiée le 20 novembre courant. Tous les citoyens de la province sont priés d'encourager la société. C'est une œuvre nationale qui mérite la sympathie publique.

—On rapporte qu'une grande détresse règne au Labrador. Le poisson manque, paraît-il, totalement. Les capitaines des goëlettes arrivant de ces endroits disent que beaucoup d'habitants sont sans nourriture et sans vêtements. A moins de secours, plusieurs familles mourront de misère, cet hiver.

—M. G. M. Deschêne, M.P.P., et son frère, ont acheté la seigneurie de Saint-François, Ile d'Orléans.

—Les élections de la Presse Associée de la province de Québec ont eu lieu à Québec, la semaine dernière, et ont donné le résultat suivant:

Président-honoraire: L'honorable M. Boucher de LaBruère;

1er Vice-Président honoraire: M. F. H. Proulx;

2e Vice-président honoraire: M. O. Desmarais;

Président actif: M. Faucher de Saint-Maurice;

1er Vice-Président actif: M. T. D Chambers;

2e Vice-Président actif: M. Thomas Chapais;

Secrétaire: M. N. E. Dionne;

Assistant-Secrétaire: M. C. E. Rouleau;

Trésorier: M. S. Marcotte;

Bibliothécaire: M. N. Levasseur.

—Depuis l'ouverture de la navigation, ce printemps, environ 214,000,000 pieds de bois ont été expédiés d'Ottawa par eau, et 180,000,000 par chemins de fer formant un total de 394,000,000. De ce montant 216,000,000 de pieds ont été expédiés aux Etats-Unis et 9,800,000 en Angleterre.

—Les anciens élèves du Petit Séminaire de Sainte-Marie Monnoir tiendront une grande convention à la fin de l'année scolaire 1887 88.

—Racette et Gaddy, les meurtriers de McLeish, sont actuellement à Régina en attendant leur procès.

Nouvelles Religieuses.

—Le 2 janvier, le Saint-Père, inaugurera l'exposition vaticane, en présence du Sacré-Collége, du corps diplomatique et de nombreuses députations.

—L'*Observatore Romano* publie le texte latin d'une lettre que les archevêques et évêques des Indes ont adressée, à la date du 6 août 1887, à N. T. S. P. le Pape, pour remercier Sa Sainteté de la reconstitution de la hiérarchie catholique dans les vastes régions qu'ils évangélisent. A la suite de la signature de l'archevêque de Goa, primat et patriarche des Indes-Orientales, la lettre porte celles de vingt-huit archevêques ou évêques, de deux admistrateurs apostoliques et d'un vicaire-général. Le même journal publie la réponse que Sa Sainteté a daigné faire à cette lettre, le 6 octobre. Le Saint-Père félicite les évêques des sentiments qu'ils expriment et particulièrement de la parfaite concorde dont témoigne leur lettre. Il les confirme dans la résolution d'appliquer leurs efforts à la formation d'un bon clergé et les exhorte à multiplier les séminaires, où seraient élevés nommément les indigènes destinés à devenir prêtres. De cette façon, serait accru le nombre des ouvriers, si exigu encore par l'immensité du champ qu'il s'agit de cultiver.

—On annonce que les RR. PP. Jésuites du Canada viennent d'être détachés de l'Angleterre. Les membres de la compagnie de Jésus au Canada, s'érigeraient alors en province, sous la dépendance directe et entière de Rome.

—Le télégraphe nous apporte la nouvelle de la mort de Mgr Joseph Larocque, ancien évêque de Saint-Hyacinthe. Sa Grandeur souffrait d'une maladie de cœur, et, croit-on d'un commencement d'hydropsie.

Depuis sa retraite motivée par le mauvais état de santé. Mgr Larocque demeurait au monastère du Précieux-Sang, à Saint-Hyacinthe—dans cette maison dont il avait été le fondateur et qui eut toujours une si large part dans sa sollicitude.

Ce vénérable prélat était âgé de 79 ans et quelques mois.

Nouvelles des Etats-Unis.

—Le rapport annuel de M. James W. Hyatt, trésorier des Etats-Unis, montre que les recettes du gouvernement pour l'année fiscale finissant le 30 juin 1887 étaient de $371,403,377 et les dépenses ordinaires, de $267,932,179, formant un surplus des recettes de $103,471,097 pour la réduction de la dette publique.

Suivant la comparaison avec les années précédentes, les recettes ont augmenté de $34 963,559; les dépenses de $25,449,041 et l'excédent du revenu, de $9,514,509.

—Le caveau provisoire dans lequel ont été enterrés les anarchistes de Chicago, dans le cimetière de Waldeheim, est gardé nuit et jour per des hommes armés au service de l'ancien comité de défense. On dit que les amis et partisans des défunts ont l'intention d'acheter quelques acres de terrain en dehors de la ville pour y transférer les restes des suppliciés et probablement aussi pour leur élever un monument.

—Mercredi dernier s'est réuni à Worcester le premier congrès des journalistes Canadien-français des Etats-Unis. L'assistance comprenait MM. J. T. et C. H. Roy et G. de Tonnancour, du *Défenseur*, d'Holyoke, Mass.; J. F. Pinard, du *National*, de Plattsburg, N.-Y.; F. Odier, du *Courrier*, de Worcester, H. A. Dubuque, et Alex. Bélisle, jr, de l'*Indépendant*, de Fall River, Mass.; P. U. Vaillant, du *Citoyen*, de Fall River, Mass.; J. M. Authier, de *La Patrie*, de Cohoes, N.-Y.; Jean Bergeron, du *Courrier*, de New-Hampshire; Dr L. J. Martel, E. H. Tardivel, Régist Provost et Eusèbo Provost, du *Messager*, de Lewiston, Me; Chs Lalime, A. Choquet, A. Girardin, A. Bouvier, A. G. Lalime, Dr Maynard-Bellerose et L. P. Lucier, du *Travailleur*, de Worcester, Mass.

L'honorable Dr L. J. Martel, fut élut à l'unanimité président du congrès et P. U. Vaillant, secrétaire.

Les résultats de ce congrès ne seront connus que dans quelques jours.

COMMERCE.

Marchés de Saint-Boniface et de Winnipeg.

Marché de la maison.

	$ cts.	$ cts.
Bœuf, rôti, par lb	0 12	à 0 15
Bifteck, "	0 10	à 0 13
Bœuf salé, "	0 10	à 0 12
Bœuf, bouilli, "	0 08	à 0 10
Bœuf, par quartier	5 00	à 7 00
Bœuf, vivant, par 100 lbs	2 50	à 3 00
Veau, rôti, par lb	0 10	à 0 15
Veau, côtelettes, par lb	0 12	à 0 15
Porc frais, "	0 00	à 0 00
Porc, par 100 lbs	7 00	à 8 00
Mouton, rôti, par lbs	0 15	à 0 20
Gigot de mouton, par lb	0 12	à 0 15
Côtelettes de mouton, par lb	0 18	à 0 20
Agneau du printemps, p. qr	1 00	à 2 00
Jambon, par lb	0 13	à 0 15
Lard "	0 10	à 0 12
Saindoux "	0 10	à 0 13
Saucisse "	0 10	à 0 12
Saucisson de Bologne, par lb	0 12	à 0 15
Foie, par lb	0 04	à 0 05
Rognon, par lb	0 15	à 0 10
Tête en fromage, par lb	0 10	à 0 10
Cœur "	0 10	à 0 10
Langue "	0 15	à 0 10
Poulets vivants (par coup) lb.	0 00	à 0 00
Poules " "	0 00	à 1 00
Œufs, par douz	0 15	à 0 15
Beurre, par lb	0 25	à 0 30

BOIS ET CHARBON.

Tremble	3 50 à	4 00
Frêne, chêne et épinette rouge	5 00 à	6 50
Perches de tremble	3 50 à	3 75
Charbon dur	10 00 à	10 00
Charbon mou	6 50 à	8 00

FOIN.

Foin de prairie	4 50 à	5 00
Foin pressé, par tonne	6 50 à	7 50

LÉGUMES.

Patates, par minot	0 35	à 0 40
Tomates, par lb	0 00	à 0 00
Choux, par 100	5 00	à 5 00
Oignons, par minot	1 50	à 2 00

PEAUX.

Peaux vertes	5 00 à	7 00
Peaux sèches	7 00 à	9 00

POISSON.

Poisson blanc, par lb	0 08	à 0 10
Brochet "	0 03	à 0 05
Morue "	0 00	à 0 15

GRAINS.

Blé dur No. 1, par minot	0 78	à 0 80
Avoine, par minot	0 30	à 0 35
Orge "	0 35	à 0 40

FARINE.

Farine par 100 lbs XXX	1 50
" " XXXX	1 85
" " Strong Baker	2 35
" " Roller Process	2 75

DIVERS.

Poulet "	0 15	à 0 15
Dindon "	0 20	à 0 25

BOIS DE CONSTRUCTION.

1ère planches communes, blanchies.	20 00
2ème " "	18 00
1ère " brutes	15 00
2ème " "	12 00
Doublage brut	18 00
Gros bois à bâtir, 16 pieds et au-dessous	22 00
Gros bois à bâtir, 16 pieds, pour chaque 2 pieds additionnels	1 00
Lambourdes et soliveaux, 16 pieds et au-dessous	20 00
Lambourdes et soliveaux, au-dessus de 16 pieds pour chaque 2 pieds additionnels	1 00
Clôture	20 00
Tringles 2 et 3 pouces	25 00
Planches, de toute largeur, qualité A.	45 00
" " " B.	40 00
" " " C.	35 00
" " " D.	30 00
1er bois sain, 1, 1¼, 1½ et 2 pouces	60 00
2ème " " "	50 00
Pin 1ère qualité pour planchers, lambris et plafonds	35 00
Pin 2ème " "	33 00
Pin 3ème " "	32 00

MARCHE DU CULTIVATEUR.

Beurre, frais, la lb	0 22	à 0 25
Beurre, salé, la lb	0 15	à 0 18
Œufs frais, la doz	0 20	à 0 22
Œufs en boîtes, la doz	0 00	à 0 20
Patates, le minot	0 00	à 0 35
Navets, le minot	0 00	à 0 50
Carrottes, le minot	0 50	à 0 60
Panais, le minot	0 75	à 1 00
Betterave, le minot	0 50	à 0 75
Oignons, le minot	1 50	à 1 80
Choux, par 100	3 00	à 5 00
Oie, par lb	0 00	à 0 12
Canards, par lb	0 00	à 0 11
Dindes, par lb	0 00	à 0 15
Poulets, par lb	0 08	à 0 10
Bois, épinette, la corde	5 00	à 5 50
" tremble.	4 00	à 4 50
" perches de tremble	3 50	à 4 00
Foin, la tonne	6 00	à 6 50
Paille, la tonne	2 00	à 2 50
Bœuf, par lb, par quartier	0 03½	à 0 05
Bœuf vif, par lb	0 00	à 0 02½
Porc, abattu, par lb	0 00	à 0 07
Cochons, vif, par lb	0 00	à 0 05
Mouton, vif, par lb	0 00	à 0 10
Veau, abattu, par lb	0 06	à 0 07
Veau, vif, par lb	0 00	à 0 05
Blé, le minot	0 53	à 0 59
Avoine, le minot	0 23	à 0 25
Orge, le minot	0 33	à 0 34

PERSONNEL.

L'hon. M. LaRivière, trésorier-provincial, partira dans une coupe de jours pour Ottawa et Montréal.

M. C. A. Lemieux, autrefois de Saint-Boniface, et actuellement commis voyageur pour une maison de Chicago, est actuellement en cette ville. Il doit reprendre la route des Etats-Unis lundi.

Notre ami, M. Jacques Bureau, commis en charge du département des terres provinciales, est parti hier pour Trois-Rivières où il s'en va passer quelques jours au sein de sa famille qu'il n'a pas revue depuis environ six ans qu'il est dans le pays. Bon voyage.

Madame Joseph Richard et Madame Camille Jeanson, de Lorette, sont allées en promenade en province de Québec.

Nouvelles d'Europe.

—Dans la chambre des députés, en France, samedi, les membres de l'Extrême Gauche firent motion d'interpeller le gouvernement sur sa politique domestique. Le premier ministre, M Rouvier, s'y opposa et proposa l'ajournement du débat jusqu'au 24 courant. La motion du cabinet cependant fut rejetée par un vote de 328 à 242, sur quoi M. Rouvier annonça la résignation du ministère.

Depuis, tous les efforts qui ont été faits pour former un nouveau ministère ont échoué.

Le télégraphe, ce matin, annonce la résignation du président de la république, M Grévy.

—Un nihiliste nommé Jessevich a été livré à la police russe par les autorités autrichiennes. Il est accusé d'avoir été impliqué dans un complot contre le czar.

—Le journal *Imperial Advertiser* dit que depuis la nouvelle de la maladie grave du prince héritier, l'empereur a reçu des lettres de la plus grande sympathie, de toutes parts, en Allemagne et à l'étranger, en particulier de l'Autriche, de la Russie, de la France, de la Belgique, de la Hollande, de l'Angleterre, de l'Italie et de l'Espagne.

—Un député de Puy-de-Dôme, qui a fait le voyage de Riom à Paris avec le général Boulanger, a produit une véritable sensation en faisant le récit des ovations que le commandant du 13e corps d'armée a reçues dans toutes les gares où le train a passé.

A Saint-Pierre Le Moutier, où une foule énorme s'était réunie, un superbe bouquet a été offert au général et un groupe de soldats s'est approché du wagon en criant: "Vive le patriote!" "Vive Boulanger, président de la République!" "A bas Ferry et Wilson!" L'un des porte-paroles a dit que la ville serait toujours dévouée au général, mais lorsqu'il a voulu faire allusion aux arrêts de rigueur, le général l'a arrêté.

A Nevers, plusieurs soldats ont fait une véritable démonstration et la chose s'est répétée sur différents points de la ligne. Si le général Boulanger avait des doutes sur la durée de sa popularité ils doivent avoir disparu à cette heure.

—Le *Times* dit qu'il est rumeur que le Pape a désapprouvé sans réserve le désordre et le fanatisme politique du peuple irlandais et qu'il a envoyé des instructions au clergé sur l'attitude de ce dernier à l'avenir, quant à ce qui concerne les relations entre seigneurs et fermiers.

—Le parlement Italien a été ouvert hier. Dans son discours d'ouverture le roi Humbert a dit: Je me réjouis de ce que l'Italie, quoique forte, militairement parlant, et puissante par ses alliances, est néanmoins en bonne intelligence avec toutes les nations. Elle continue son progrès graduel et prend un rang élevé parmi les grandes puissances; elle ne craint pas de mouvement rétrograde. Tous mes efforts tendent vers le maintien de la paix; les autres puissances ont le même objet en vue. Même en Afrique où les soldats italiens combattent actuellement, nous désirons la paix pourvu qu'elle soit honorable et que nos droits soient respectés.

—On est moins fixé que jamais sur les intentions du président Grévy. Le journal qui est regardée comme son organe, la *Paix*, dément les bruits d'une prochaine démission. Il dit que M. Grévy doit rester à son poste et qu'il se maintiendra à l'Elysée malgré ses ennemis. D'après d'autres journaux, M. Grévy aurait déclaré qu'il attendrait qu'il y eut chose jugée avant d'agir; il persiste dit-on, à croire M. Wilson innocent, malgré les preuves écrasantes qui sont aujourd'hui réunies contre lui. L'opinion publique est très montée contre M. Grévy, et les accusations de connivence avec son gendre, qui se font jour de divers côtés, indiquent que son prestige est irrémédiablement compromis.

NAISSANCES.

En cette ville, le 19 courant, Madame Amédée Bissonnette, un fils.

A Winnipeg, le 22 courant, Madame Amedée Manseau, un fils.

A Saint-Jean-Baptiste, le 12 courant, Madame Eugène Cartier, une fille.

Chronique Locale.

—C'est demain la Sainte-Catherine.

—Pendant le mois d'octobre il y a eu 50 décès à Winnipeg.

Trouvé:—Un portefeuille contenant quelques piastres. On peut le réclamer à nos bureaux.

—Le club *Le Voyageur* s'assemble ce soir. Tous les membres sont priés d'être présents en costume.

—M. Joseph Bégin a pris charge samedi de la boucherie de Lisbyville Ranch appartenant à M. le Comte de Simencout.

—Le grand bal annuel au profit de l'hôpital de Winnipeg aura lieu ce soir à la salle d'exercice, rue Broadway.

—Le temps accordé par le conseil de ville pour obtenir la remise de dix pour cent pour les taxes de l'année courante, expirera le premier décembre prochain.

—Depuis une couple de jours l'on traverse sur la glace pour se rendre à Winnipeg. Nous rappelons de nouveau au public du danger constant qu'il y a de passer près du moulin McMillan au pied de la de la rue Lombard.

—On annonce que les lièvres si nombreux l'année dernière que le public s'en plaignait, disparaissent comme par enchantement de certaines parties de la province. Cette disparition est attribuée à une épidémie que les anciens disent sévir parmi ces rongeurs tous les sept ans.

—Hier soir, le club de raquette *St. George* a élu ses officiers pour l'année courante:

Président honoraire, Wm. Harder;
Président, E. W. H. VanAllan;
1er Vice-Président, T. A. A. Anderson;
2ème Vice-Président A. G. Ross
Secrétaire, Bruce M. Caldwell;
Trésorier, W. H. Thompson;
Comité de régie, A. Holloway, G. F. R. Harris, Fred. Wall, Joseph Tees et J. B. Hall.

Au Banc de la Reine.

Dans l'affaire du transport des corps dans le nouveau cimetière Catholique Romain, dans la cité de Winnipeg.

Avis est par les présentes donné que le second jour de décembre A.D. 1887, à dix heures de l'avant-midi, sera entendue par le juge présidant les chambres, au Palais de Justice de la cité de Winnipeg, la requête du Révérend Norbert Ouellette, curé de la paroisse Catholique Romaine de Ste Marie, dans la dite cité, demandant permission de faire exhumer (ou de donner autorisation à cet effet) tous les corps actuellement inhumés dans le vieux cimetière Catholique Romain, situé à la limite nord du lot de paroisse 71, de la paroisse de Saint-James, arpentage du gouvernement de la Puissance, et les transporter dans le nouveau cimetière Catholique Romaine, situé à la limite est des lots de paroisse 25 et 26, de la paroisse de Saint-Boniface, arpentage de la Puissance, en vertu des dispositions de 135 à 141 inclusivement, du chapitre 9 des statuts refondus de Manitoba.

Daté en la cité de Winnipeg, ce 22 novembre A D. 1887.

DANIEL CAREY,
Solliciteur du requérant,

25 Rue Lombard, Winnipeg.
Ins.24.11.87.

NOTICE.

"THE REAL PROPERTY ACT OF 1885" AND AMENDMENTS THERETO.

To all persons claiming any estate or interest in the following land, viz:—

The NW¼ and W½ of NE¼ of sec. 4, Tp. 9, Range 4 east.

The NE¼ and N½ of SE¼ of sec. 33, Tp. 9, Range 4 east. All in the Province of Manitoba.

You are hereby required to take notice that if you claim any right to or interest in the above land you must, on or before the 20th day of December next, (A.D. 1887) file a caveat forbidding any dealing therewith, otherwise a certificates of title therefor will after the said date be issued to George William Allan, of the City of Winnipeg, Barrister-at-Law, if found entitled thereto, and you will be forever debarred and estopped from setting up any claim to or in respect of said land.

Land Titles Office, Winnipeg. November 18th A.D. 1887.

L. W. COUTLÉE,
Registrar-General.

3ins.24.11.87.

VILLE DE SAINT BONIFACE · MANITOBA · SALUS A CRUCE

Ville de St. Boniface.

AVIS

est donné par les présentes que la liste des électeurs ayant droit de voter aux élections municipales dans la ville de Saint-Boniface pour 1887, a été ce jour déposée à l'hôtel-de-ville, et que toute personne ayant quelque plainte à porter au sujet de quelque erreur ou omission dans la dite liste, doit présenter la dite plainte au soussigné dans les 30 jours de cette date.

Saint-Boniface, 5 novembre 1887.

JAMES E. P. PRENDERGAST,
2 ins. 10.11.87. Sec.-Trésorier.

AGRICULTURE.

LE JARDIN DE LA FERME.

Dans le voisinage de la ferme, un jardin convenablement tenu est d'une importance majeure pour le bien-être de la maison et nous dirons même la prospérité de l'agriculture. Il n'y a pas d'agriculture sans bras, il n'y a pas de bras là où il n'y a pas de bien-être, et il n'y a pas de bien-être là où on est mal nourri.

Pourquoi l'ouvrier de la terre tâche-t-il de la déserter? parce qu'il n'y trouve pas sa satisfaction. Ayez une nourriture qui plaise à vos ouvriers et vous aurez facilement des travailleurs. Une nourriture variée et abondante en végétaux frais n'est pas plus coûteuse qu'une nourriture qui est constamment la même; elle plait, dès lors, elle attache au foyer, non seulement vos ouvriers mais aussi vos enfants qui dès le jeune âge contractent le goût de la culture du jardinage, surtout quand on sait les encourager à bien soigner cette culture pour en obtenir les plus beaux produits.

Encouragez vos enfants à cultiver, même à titre de recréations, ces légumes, ces fruits, ces fleurs qui atteignent un si haut degré de perfection, quand on sait les entourer des soins attentifs. C'est assez dire que partout cette culture renferme d'immenses richesses quand on sait donner à la terre le travail qu'elle exige.

Outre les légumes; produisez aussi en abondance des fruits et même des fleurs. Les fruits, en rafraîchissant le corps, sont un des éléments de la santé: nourriture de l'homme; les fleurs rassénèrent l'âme, Dieu nous a départi les uns et les autres d'une main libérale comme des dons précieux. En multiplant autant qu'il dépend de nous, ces trésors de la nature, nous répondrons aux desseins de la Providence devant laquelle tous les hommes sont frères, et à ce titre doivent participer également à ses bienfaits.

—*Gazette des Campagnes.*

REMÈDE CONTRE LA POURRITURE DES POMMES DE TERRE.

Je n'ai jamais essayé de remède pour combattre la pourriture de la pomme de terre, lorsqu'elle est en terre, mais je ne rencontre aucune difficulté à en empêcher les ravages en cave. Je commence par trier les tubercules avec soin pour ne pas en entrer d'attaqués par la maladie. Je mets du sable au fond de ma cave Je saupoudre d'abord de la chaux sèche et éteinte sur le sol, puis je mets une couche de pommes de terre de huit à dix pouces d'épaisseur; ensuite je saupoudre sur cette couche une nouvelle quantité de chaux éteinte, je mets une nouvelle couche de tubercules et ainsi de suite jusqu'à ce que tout soit encavé, et je termine en mettant sur le dessus une quantité un peu plus considérable de chaux. J'emploie environ un minot de chaux éteinte pour quarante minots de pommes de terre, et depuis vingt ans que je suis cette méthode, je n'ai pas manqué mon coup une seule fois. L'air de la cave reste toujours pur et on ne sent jamais aucune odeur de racines en décomposition.

PETER M. GIDEON,
Hennepin Co., Minn.

(Traduit de l'*Orchard and Garden.*)

Voici une recette qui vaut certainement la peine d'être essayée. Elle semble très pratique.

LE CROISEMENT DU BUFFALO.

On a essayé au Manitoba de croiser le buffalo avec la vache Durham, et l'essai a été couronné de succès. M. Bedson, préfet du pénitencier de Manitoba, est le premier qui a eu cette heureuse idée. Il est le propriétaire du seul troupeau de buffalos qui paissait dans les prairies du Nord-Ouest.

M. Bedson a commencé avec neuf buffalos et il en a aujourd'hui 68 et, c'est en les croisant avec la vache Durham, qu'il est arrivé à ce résultat. Le croisement produit un animal plus gros, plus fort et plus massif que les animaux domestiques et qui peut hiverner en plein air. La chair de cet animal, dit M. Bedson, est meilleure que celle des animaux domestiques et sa peau est plus fourrée et peut rendre de meilleurs services que celle du buffalo pur sang.

M. Bedson rapporte que le croisement se fait sans difficulté et il pense que le croisement peut s'effectuer avec la vache domestique aussi bien qu'avec la vache Durham. Il a simplement essayé la vache Durham et il se propose d'en faire l'essai avec la Polled Angus et la Gallaway qui donneraient une peau plus noire qui vaudrait au moins $75. Les hybrides sont plus utiles que le bœuf domestique, en ce qu'ils sont plus gros, plus forts et peuvent se plier plus facilement aux travaux ordinaires du bœuf. Un de ces bœufs ainsi croisés, à l'âge de 3 ans, a pesé 2,000 livres, il mesurait 5 pieds de haut aux épaules. Le veau hybride requiert peu de soins et ne donne aucun signe de bosse avant l'âge de trois semaines.

On est d'avis que ça serait une excellente chose de cultiver les races d'animaux sauvages dans le Nord-Ouest parcequ'elle constistueraient une source d'aliments pour les naturels des prairies.

Le témoignage de M. Bedson est corroboré par celui de M. Secreton, qui ajoute que le nombre de buffalos aux Etats-Unis est presque nul, il y en a 200 à Yellowstone Park, 150 dans le Texas et quelques-uns entre les mains de quelques individus qui les montrent comme curiosités. *Le C. Canadien.*

LA TRAITE DES VACHES.

L'industrie laitière donne d'après le *Wiener landwirth Zeit,* d'intéressant renseignements sur la question souvent controversée de la traite fréquente des vaches.

Qu'il soit préférable de traire les vaches deux ou trois fois par jour est une question qui occupe en ce moment les laitiers du Schleswig-Holstein.

Longtemps l'opinion généralement répandue fût que la traite trois fois par jour augmentait la quantité de lait, mais diminuait la quantité de matière grasse qui y est contenue.

Des observations précises, faites dernièrement ont démontré que par la traite trois fois par jour, le rendement en lait et en qualité et en quantité est supérieur. Ce sont surtout les essais du professeur Rohde qui ont prouvé ce fait.

Pendant la durée de douze jours il a fait traire des vaches trois fois par jour,--le matin à cinq heures,—à midi,—et le soir à 7 heures. Les douze jours suivants, les vaches ne furent traites que deux fois par jour, le matin et le soir à six heures.

Les jours où on a trait trois fois, le rendement fut en moyenne de 13.4 pintes par jour, tandis qu'en trayant deux fois les vaches n'ont donné que 11.6 pintes par jour. Le contenu de matières grasses fut de 4.1 °/o pour la première catégorie, et de 3.5°/o pour la deuxième.

Malgré tout, l'usage de traire seulement deux fois par jour est répandu partout dans le nord de l'Allemagne. Une des raisons est sans doute la fatigue occasionnée aux bêtes par la traite trois fois par jour. En même temps ce n'est quc chez des vaches ayant des qualités laitières prononcées, et recevant une nourriture riche, que l'on peut espérer d'agrandir le rendement de lait en trayant trois fois par jour. Mais il ne faut pas omettre d'ajouter que la traite trois fois par jour augmente le travail.

L'ÉLEVAGE.

Le sous-chef du ministère de l'Intérieur à Ottawa constate dans un récent rapport que l'élevage du bétail a pris de gigantestes proportions dans le Nord-Ouest.

L'on porte à 100,000 le nombre de bêtes à cornes qui s'engraissent actuellement dans les pâturages affermés du gouvernement, sans compter le nombre considérable de celles que possèdent les colons sur leurs établissements et tous les petits éleveurs qui n'ont pas encore acquis d'établissements.

L'élevage des moutons se fait également sur une grande échelle au Nord-Ouest. Par les rapports faits au département d'Ottawa, l'an dernier, l'on voit que vingt-cinq mille moutons au moins s'y sont maintenus au pâturage sur des terres affermées du gouvernement.

NOTES AGRICOLES.

—Les fermiers en général ne passent pas assez de temps l'automne à nettoyer les environs de leurs bâtiments.

La cour de la grange, la cour de la maison, les puits ont besoin d'être nettoyés pour notre propre santé et confort aussi bien que pour ceux des composts avec les rebuts, ça en paierait amplement la misère de les ramasser.

—La récolte des patates dans les provinces maritimes est estimée à 20 millions de boisseaux, qui à 35c le boisseau, donnerait la somme de $6,100,000. La récolte de l'Ile du Prince-Edouard est estimée à environ 7 millions de boisseaux, dont 3 ou 4 millons seront exportés, et 3 ou 400--000 manufacturés en empois. Les fermiers de l'Ile n'obtiennent que de 18 à 30c le boisseau pour leur patates contre 50c à la Nouvelle-Ecosse, à cause de leur impossibilité à trouver des moyens de transport.—*Halifax Herald.*

NOTICE.

THE REAL PROPERTY ACT OF 1885, AND AMENDMENTS THERETO.

To all persons claiming any estate or interest in the following land, viz:—

The south east quarter and the south half of the north east quarter of section thirty-five, in township four, range five east, the north east quarter of section twenty-five and the south half of the south east quarter of section thirty-six, in township eight, range three east, the south east quarter and the east half of the south west quarter of section four, in township nine, range two east, all the above lands being east of the principal meridian in Manitoba, the north east quarter of section nine and the south half of the south east quarter of section sixteen, in township eight, range four, west of the principal meridian in Manitoba, the north east quarter and the north half of the south east quarter of section twelve, in township eight, range one west of the principal meridian in Manitoba, and the outer two miles of Parish lot number thirty-three, in the Parish of St. Vital, in the Province of Manitoba.

You are hereby required to take notice that if you claim any right to or interest in the above land you must on or before the 30th day of November next, (A.D. 1887), file a caveat forbidding any dealing therewith, otherwise a certificate of title therefor will after the said date be issued to Thomas Nixon, of Winnipeg, in the Province of Manitoba, Gentleman, if found entitled thereto, and you will be forever debarred and estopped from setting up any claim to or in respect of said land.

Land Titles Office, Winnipeg, October 25th A D. 1887.

L. W. COUTLÉE,
Registrar-General.

3ins.3.11.87.

AVIS.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE LA DIVISION ÉLECTORALE DE CARTIER.

Assemblée annuelle des membres de la Société d'Agriculture de la Division Electorale de Cartier, le 19 DECEMBRE 1887, au bureau du soussigné, à Saint-Norbert, à une heure p.m., pour l'élection des directeurs et d'un auditeur.

JOSEPH LEMAY.
Secretaire-Trésorier.

Saint-Norbert, Novembre 8, 1887.
3ins. 17.11.87.